

# Bulletin d'inscription

## Formation EmRes KIDS© Parents (Base)

**Objectifs pédagogiques :** à l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- Pratiquer la méthode de gestion des Émotions EmRes KIDS© en "instantané" et "semi-instantané" pour l'utiliser auprès des enfants en besoin d'apaisement émotionnel immédiat.
- Développer les capacités relationnelles et la communication avec les enfants et entre les enfants par la pratique d'un apaisement sensoriel.

**Prérequis :**

- Pour suivre cette formation aucun prérequis n'est nécessaire en termes de compétence, mais Il faut avoir pratiqué pour soi-même au moins une séance de résolution émotionnelle avec un praticien accrédité, liste consultable sur le site : <https://www.institut-sante-emotionnelle.fr/annuaire>

**Dates :** La 1ère partie de la formation de 2 jours consécutifs en présentiel sera complétée environ 3 mois et 6 mois après par 2 séances collectives de suivi en distanciel par visioconférence d'une durée de 3h chacune, soit une durée totale de 21 heures réparties comme suit :

- Module 1 : en présentiel samedi 4 décembre 2021 et dimanche 5 décembre 2021 (de 9h00 à 17h30)
- Module 2 : en distanciel jeudi 3 mars 2022 (de 17h30 à 20h30)
- Module 3 : en distanciel jeudi 2 juin 2022 (de 17h30 à 20h30)

**Prix pour les 3 modules :**

**350.00€** (Institutions 650 €). Arrhes pour réservation de 105 € par chèque à l'ordre de Aline BRÉMAND ou virement et le solde de 245 € à payer lors de la 1ère journée de formation.

**À retourner à :** Aline BRÉMAND - 69, Rue Louis Blanc - 69006 LYON ou [contact.alinebremand@gmail.com](mailto:contact.alinebremand@gmail.com)

*(Me contacter au préalable s'il vous plait par email ou par téléphone pour savoir s'il reste des places et pour valider la réservation qui sera effective à réception du bulletin d'inscription et du chèque ou virement d'arrhes).*

NOM / Prénom :

Adresse :

Fonction exercée :

Tel :

Mail :

Décrivez votre(vos) objectif(s) vis-à-vis de la formation et vos attentes :

Quelles sont vos expériences / séances EmRes et le nom du praticien agréé :

Etes-vous en situation de handicap ? Si oui, quelles seraient les adaptations dont vous auriez besoin pour suivre la formation dans les meilleures conditions ?

J'ai pris connaissance des objectifs pédagogiques, des prérequis, du programme de la formation et des CGV (ci-après) et certifie qu'ils correspondent à mes attentes.

Date et signature :

# Conditions Générales de Vente

## Désignation

La société Aline Brémand désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au .69 rue Louis Blanc LYON 69006  
Aline Brémand met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, à LYON, et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société Aline Brémand
- stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

## Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société Aline Brémand pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

## Contrat ou convention et attestation

Pour chaque formation, la société Aline Brémand s'engage à fournir un contrat ou convention à l'OPCO ou au client. Ces derniers sont tenus de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « lu et approuvé ».

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre la société Aline Brémand, l'OPCO ou le client.

Un certificat de réalisation et une attestation de présence seront transmis au client en fin de formation, à la demande du client, des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.

## Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes (Exonérée de TVA - « Art. 261.4.4 a du CGI »). Le paiement des arrhes est à effectuer lors de votre inscription et le solde lors de la 1ère partie de la formation en présentiel, à réception du solde une facture acquittée vous sera remise. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

## Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société Aline Brémand ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

## Conditions de report et d'annulation d'une session de formation

L'annulation d'une session de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse [contact.alinebremand@gmail.com](mailto:alinebremand@gmail.com). En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 10% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 50% du coût total initial sera facturée au client.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société Aline Brémand ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Si le client n'est pas présent lors d'une partie de la formation, l'organisme s'engage à proposer une séance de rattrapage dans les 12 mois à partir du moment où un groupe de 6 stagiaires peut être constitué (condition pour le bon déroulement de la prestation).

## Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

## Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

## Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société Aline Brémand sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

La société Aline Brémand s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

## Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société Aline Brémand et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Lyon.